

Bienvenue sur securibourse

Soumis par Web Master

12-06-2004

Dernière mise à jour : 04-07-2005

Ce site est dédié aux valeurs de rendement. Il est la prolongation de la rubrique développée depuis Octobre 2000 sur le site de Ramibourse. Il comprend des analyses fondamentales et la gestion d'un portefeuille composé exclusivement de ce type de valeurs. Vous trouverez également les tableaux des valeurs du premier et du second marché classés par ordre décroissant de rendement.

Avec la baisse continue des taux d'intérêt, les rendements obligataires sont devenus très peu rémunérateurs (l'OAT 10 ans 5,5% avril 2010 est à 4,48% au 20/11/03). De très nombreuses valeurs de la cote offrent un rendement nettement supérieur. L'investissement dans ce type de placement constitue donc une alternative séduisante.

Il faut, cependant, garder à l'esprit que ces titres restent un support " action " avec tous les risques que cela suppose. Même si le rendement constitue, traditionnellement, un " parachute à la baisse ", la sécurité n'est pas absolue. En cas de forte baisse de leurs bénéfices ou de pertes, certaines sociétés sont amenées à diminuer fortement le montant de leur dividende voire même à en suspendre le versement. Par contre, d'autres, à l'image d'Esso, UFF ou IMS maintiennent leur politique de distribution malgré les années de vache maigre. Elles le font en augmentant le taux de distribution de leurs bénéfices ou, au maximum, en puisant dans leurs réserves et ceci dans l'attente d'un rebond de leurs résultats. Cependant cette pratique a ses limites. Ainsi, MGI Coutier et Nergéco ont dû, après plusieurs exercices décevants, se résoudre à faire l'impasse sur le versement de leur dividende, sous peine de voir fondre leurs fonds propres. Le rendement ne saurait donc constituer, à lui seul, un critère absolu d'investissement, d'autant plus que la suppression de l'impôt fiscal va considérablement diminuer l'attractivité de ce type de valeurs. Il est impératif de prendre en compte les perspectives de croissance, de passer au crible les ratios financiers, d'évaluer le montant des fonds propres, l'endettement net etc. La suppression de l'impôt fiscal va également diminuer le panel des valeurs intéressantes. Pour cette raison, le contenu du site devrait, à terme, se diversifier vers la recherche de valeurs décotées (gestion " value "). La décote s'appréciera sur des critères multiples : PER, décote sur capitaux propres, rapport valeur d'entreprise sur chiffre d'affaires etc. L'investissement doit se concevoir dans une perspective de plus long terme. L'histoire montre que de nombreuses sociétés voient leur décote se pérenniser pendant de nombreuses années. Il y a, en règle générale, des raisons objectives pour cela : marché étroit, pertes récurrentes, endettement financier majeur, stagnation des marges à de faibles niveaux, déclin continu d'un marché … L'intérêt de l'achat de ce type de titres est, évidemment, l'espoir d'une réduction brutale de la décote à l'occasion d'un événement particulier : OPA, OPR de la part de l'actionnaire majoritaire, amélioration de la rentabilité, versement d'un dividende exceptionnel…